



# Diplôme Universitaire

## Traumatismes crânio-cérébraux, aspects médicaux, psychologiques et sociaux

2012-2013

Validé par le CEVU du 19/06/2012

**VALIDATION** Diplôme Universitaire

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES** Obtenir l'ensemble des connaissances théoriques nécessaires à une participation cohérente et efficace, de l'équipe pluridisciplinaire prenant en charge le traumatisé crânien.

**PUBLIC CONDITIONS D'ACCES & PRE-REQUIS** Médecins de Médecine Physique, neurologues, internistes, psychiatres, internes en médecine, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, neuro-psychologues, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, représentants d'associations de personnes handicapés, avocats, magistrats, éducateurs spécialisés.

**DUREE, DATE & HORAIRES**  
 Module 1 - du 28 au 31 Octobre 2013 : De l'accident à la rééducation (Philippe AZOUVI et Bertrand LERICHE)  
 Module 2 - du 12 au 15 Novembre 2013 : La rééducation (Jean Michel MAZAUX et Anne Laurent VANNIER)  
 Module 3 - du 9 au 12 Décembre 2013 : La réadaptation (Jean Luc TRUELLE et Marc CECCALDI)  
 Examen : contrôle continu  
 Stage : 10 demi journées dans un service réunionnais spécialisé sera exigé pour les candidats ne travaillant pas quotidiennement.

**LIEU** Parc Technologique Universitaire

**EFFECTIFS** 20 personnes (ouverture sous réserve de candidatures suffisantes)

### PIECES A FOURNIR

- **Pour la candidature**
  - une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service,
  - un CV,
  - une lettre de motivation,
  - un justificatif de la couverture sociale,
  - 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
  - titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
  - attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continu
  - photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

- **Pour l'inscription**
  - Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

### CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



*Se former tout au long de la vie*

#### Parc Technologique Universitaire (Bât 3 - étage 3)

2, rue Joseph Wetzell  
 97490 Sainte-Clotilde  
 Tél : 02 62 48 33 70  
 Fax : 02 62 48 33 71  
 sufp@univ-reunion.fr  
 site : www. sufp.re

Lundi au jeudi  
 de 8h30 à 12h00  
 et de 14h00 à 17h00  
 Le vendredi fermé au public

#### Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret  
 97430 Le Tampon  
 Tél : 02 62 57 95 54  
 Fax : 02 62 57 94 60  
 sufp@univ-reunion.fr  
 site : www. sufp.re

Lundi au jeudi  
 de 9h00 à 12h00  
 et de 14h00 à 17h00  
 Le vendredi fermé au public

La responsable du pôle Formation et développement des projets (Stages courts - Reprises d'études - D.U. non médicaux) reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

*Se former tout au long de la vie*

## Responsable pédagogique

Pr. Jean-Luc TRUELLE  
Service de médecine physique  
et de réadaptation,  
CHU Raymond-Poincaré

## Coordinateur pédagogique

Dr François METTE  
Médecin spécialiste en  
Médecine Physique et Réadaptation

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION

Frais de dossier de candidature : 20€\*

\*Par chèque, par carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion

Coût de la formation :

IP\*\* : 1 750€ CE\*\*\* : 2 600€

Zone OI (Madagascar-Comores-Seychelles)/ Internes : 1 100 €

\*\* Le tarif « Individuel Payant (IP) » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidat(e)s souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif « Convention Employeur (CE) » qui s'applique.

\*\*\* Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon. (Art. L920 9 du Code du travail - et - cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

## MODULE 1 (28h) : DE L'ACCIDENT A LA REEDUCATION

- Accueil et présentation générale (Dr F. Metté)
- Epidémiologie : aspects généraux (Pr P. Azouvi), spécificités réunionnaises (Dr F. Metté)
- Ramassage, accidentologie, prévention de l'aggravation sur le lieu de l'accident (M. B. Lautret et un urgentiste)
- Le parcours du TC (Pr P. Azouvi)
- Troubles de la conscience, troubles neuro-psy précoces, (Pr P. Azouvi)
- Troubles de la déglutition et de la communication
- Complication cutanée, musculaires et articulaires, rôle du kinésithérapeute, appareillage (M. Lionel Tournay)
- Etat végétatif prolongé, état pauci-relationnel ( S. Burlot)
- Aspects nutritionnels et endocriniens
- Notions de déficience, incapacité et handicap. Applications aux traumatisés crâno-encéphaliques (Pr P. Azouvi)
- Les Déficiences
- Atteintes orthopédiques (traumatismes associées, séquelles de la phase aigue, complication de la spasticité, paraostéoarthropathie) (Dr B. Casalonga)
- Affections neurologiques, aspect neuro-moteur, troubles de l'équilibre, (Dr E. Guettard)
- Evaluation et traitement de la spasticité (Dr Masanovic)
- Comitialité.
- Les traitements médicaux de l'éveil et de l'agitation (Dr E. Guettard)
- Déficit visuels et neurovisuels
- Troubles génito-sexuels et vésico-sphinctériens (Dr. G. Prigent, Dr E. Guettard)
- Désordres neuropsychologiques, sémiologie et évaluation (Pr P. Azouvi)
- Imagerie séquentielle (Pr P. Azouvi)
- Pronostic (Pr P. Azouvi)

## MODULE 2 (28h) : LA REEDUCATION

- Evaluation des troubles cognitifs et comportementaux (JM. Mazaux)
- Rééducation neuropsychologique : principes généraux (JM. Mazaux)
- Présentation de dossiers cliniques (JM Mazaux)
- Troubles de l'attention et amnésie post-traumatique (Mme C. Urban)
- Syndrome Dysexécutif (JM. Mazaux)
- Troubles de l'humeur et du comportement (JM. Mazaux)
- Troubles du langage et de la communication (JM. Mazaux)
- Atelier évaluation et rééducation des troubles de la marche (Gait Rite) (M. F. Mégrot)
- La CIF (Pr J.M. Mazaux)
- La coordination paramédicale autour du patient TC, bilans, comptes rendus, synthèses, projet de soin, initiation à la GAS. Ateliers (Dr F. Metté)
- Handicap et famille (Pr J.M. Mazaux, Dr. Anne Laurent Vannier)
- Le Traumatisme crânien de l'enfant, le bébé secoué (Dr. Anne Laurent Vannier)

## MODULE 3 (28h) : LA READAPTATION

- Le traumatisé crânien dit léger. (Pr J.L. Truelle)
- L'annonce du handicap (Mme M. Montreuil)
- Le rôle de l'assistante sociale (Mme Miralda Romano)
- Le bilan de fonctionnement (A. Berthon)
- MDPH (A. Berthon)
- Expertise médicale (Pr J.L. Truelle) -Présentation d'observations
- Dommages corporels et indemnisation (Me M. Ceccaldi)
- Exercices à partir d'exemples d'expertises médico-légales (Pr J.L. Truelle et Me M. Ceccaldi)
- Le réseau, rééducatif et médico social, UEROS (Dr M. Bouquet)
- Réinsertion socio-professionnelle : programmes et facteurs de réussite ; données françaises et internationales (Pr J.L. Truelle)
- La Prévention (Sous préfet chargé de la sécurité routière)
- Table Ronde regroupant blessés, familles, professionnels (Pr J.L. Truelle, Mme M. Montreuil, Dr F. Metté)
- Présentation de l'association TC de la Réunion-Mayotte (Dr F. Metté)
- Examen

## PROCEDURE DE CANDIDATURE & D'INSCRIPTION (sous réserve de modification)

Retrait des dossiers de  
candidature  
à partir de septembre 2012  
> SUFP  
> [www.sufp.re](http://www.sufp.re)

Dépôt des dossiers de  
candidature  
Jusqu'au 20 Août 2013  
> SUFP

Résultat admissibilité  
Septembre 2013  
> SUFP

Inscription administrative  
Début octobre 2013  
Sur rendez-vous  
> SUFP

Début des cours  
Fin octobre 2013

Fin des cours  
Décembre 2013

Se former tout au long de la vie